

VUE des CAPS

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

DECEMBRE 2021



L'ACTU DU GRAND SITE

DOSSIER SPECIAL :

LA BIODIVERSITE SUR LES DEUX-CAPS...





Pas-de-Calais

Le Département

Culture

Exposition | Théâtre | Concerts

21
Saison
22



BILLETTERIE
EN LIGNE



CHÂTEAU D'HARDELOT

Centre Culturel
de l'Entente Cordiale

www.chateau-hardelot.fr

+33(0)3 21 21 73 65

CONDETTE

Edito

MAGAZINE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

N°21



VUE DES CAPS

ISSN : 2265.9528
Photo de couverture
Orite à longue queue
photo Eric Desauois

Directeur de publication
Jean-Claude Leroy

Rédaction
Vincent Bastien

Réalisation
Eric Desauois

Secrétariat
Marie Pierre Condette
Brigitte Navez

Tirage : 13500 exemplaires

Maison du Site des Deux-Caps
Ferme d'Haringzelle - 62179 Audinghen
Tél : 03 21 21 62 22
www.lesdeuxcaps.fr
contactsiteidesdeuxcaps@pasdecals.fr

Vous trouverez dans ce numéro du Vue des Caps un dossier consacré à la biodiversité. C'est un sujet sérieux, essentiel dans notre qualité de vie et dans l'action menée par le Département et ses partenaires sur le Grand Site de France Les Deux-Caps.

La biodiversité est irremplaçable. Les enjeux de sa préservation sont majeurs car il en va de l'avenir de l'humanité. La biodiversité produit notre oxygène, fournit des matières premières, régule le climat, assure une eau de qualité. C'est un gage de bonne santé, que l'on retrouve à la base de notre alimentation.

La biodiversité amortit les chocs. Ici sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, c'est un enjeu pour nous aider à maintenir les dunes et le trait de côte. De la même façon, les zones humides sont notre allié pour amortir les inondations. Si les menaces à l'échelle planétaire sont réelles, nous pouvons agir au quotidien en faveur de la biodiversité. C'est ce que vous allez découvrir au fil des pages du Vue des Caps.

N'oubliez pas : la biodiversité, c'est la vie !... Aujourd'hui, mais plus encore demain.

Je vous souhaite une bonne année 2022, espérant que la crise sanitaire ne revienne pas perturber cette période destinée aux vœux de santé, de bonheur et de bienveillance à partager en famille.



Jean-Claude LEROY
Président du Conseil
départemental du Pas-de-Calais

PORTFOLIO

Photos Eric Desauois



Libellule/Aesche mixte



Grande sauterelle



Rainette verte



Le Vulcain



Le Demi deuil



le Paon du jour



Argus bleu



Helophile suspendu



Moro-sphinx



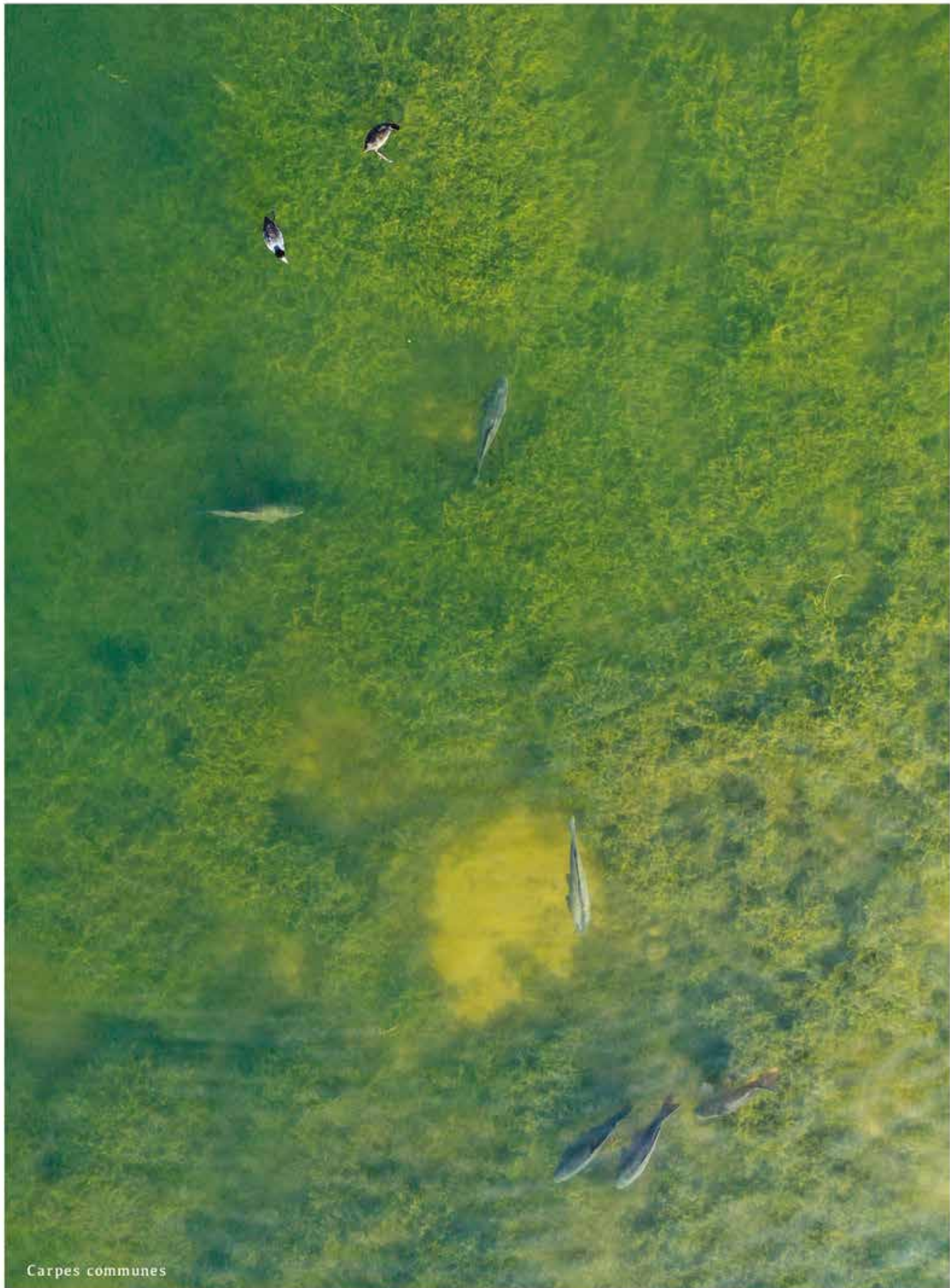
Mouche Volucelle vide



Rainette verte



Grenouille rousse



Carpes communes



L'ACTU DU SITE
LES DEUX-CAPS

BICYCLE SONG*

(RED HOT CHILI PEPPERS - 2002) - *LA CHANSON DU VÉLO

Le vélo prend une place de plus en plus importante dans la mobilité et les déplacements sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. *« Cet été, la première partie du tronçon de la Vélomaritime entre Wimereux et Ambleteuse a été réalisée. Il s'arrête au parking des Allemands mais, dès 2022, les travaux permettant de relier à vélo Wimereux à Ambleteuse, en toute sécurité, seront mis en œuvre »* précise Mireille HINGREZ-CEREDA, 1ère Vice-présidente du Département du Pas-de-Calais, en charge du dossier Grand Site de France Les Deux-Caps.

« C'est une vraie réussite ! » complète Jean-Luc DUBAELE, Maire de Wimereux et Conseiller départemental. *« C'est une première étape, car il faut désormais finaliser le tracé jusqu'à Ambleteuse... Mais aussi améliorer l'accès piéton à la plage depuis la Pointe aux Oies et modifier le tracé du GR 120 que l'érosion dunaire est en train de faire disparaître. »*

Ces travaux mobilisent le Conservatoire du Littoral, propriétaire des espaces naturels, son gestionnaire Eden 62, et les services de l'Etat et du Département du Pas-de-Calais. *« Pour ces travaux en site classé, nous avons déposé fin octobre un permis d'aménager qui est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat. Nous sommes sur un temps maximum de 8 mois avant de pouvoir entreprendre les travaux avant la saison estivale 2022. La jonction s'effectuera à Ambleteuse par le pont, puis la rue de l'Écluse »* complète Mireille HINGREZ-CEREDA. *« Il nous restera ensuite à concrétiser les entrées nord et sud de Wissant, ainsi que la liaison littorale d'Escalles à Sangatte par le Blanc-Nez pour finaliser la continuité de la Vélomaritime ! »*

UN TRACÉ PROVISOIRE AU BLANC-NEZ

Les aménagements réalisés en août dernier de Haute Escalles à Belle Vue, en passant par Ramsault puis le chemin des Bribeux à Peuplingues assurent une continuité de la Vélomaritime et s'inscrivent dans une offre élargie de boucles cyclables reliant les communes d'Escalles, Peuplingues, et Sangatte Blériot-plage.

Pour la Vélomaritime, l'objectif cible un tracé plus littoral, reliant la place d'Escalles au Mont d'Hubert par le sentier du moulin... Ensuite différents tracés sont étudiés au regard d'un contexte réglementaire complexe, afin de proposer un équipement intégré, respectueux du site et de sa biodiversité, et permettant un usage sécurisé.



Tronçon de la Vélomaritime entre Wimereux et Ambleteuse/Photos Eric Desauois





VUE DE SANGATTE /Photo Eric Desauvais

SIFFLEZ EN TRAVAILLANT

(RACHEL PIGNOT - 1938 - MUSIQUE DU FILM « BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS »)

A peine élus en juin dernier, les Conseillers départementaux ont planché dès septembre sur le budget supplémentaire 2021 puis sur le budget prévisionnel 2022. Cet exercice s'est concrétisé par différents aménagements et a permis d'affiner le Plan de programmation pour 2022. Découvrez dans ces pages les nouveaux visages de la Gouvernance de la démarche Grand Site de France Les Deux-Caps et ce qui se prépare l'année prochaine. Mais avant, voici un zoom sur les travaux de cette fin d'année 2021.



FOND PIGNON /Photo Eric Desauvais

LA BOUCLE DU FOND PIGNON REVISITÉE

Située au départ de l'aire d'accueil Hubert Latham à Sangatte Blériot-plage, la boucle du Fond Pignon a bénéficié d'un nouveau tracé, moins impactant pour le site naturel, les stations de gentiane d'Allemagne, les pelouses calcicoles et la faune présente sur le Blanc-Nez. Sur 5,7 km, cette boucle (exclusivement) pédestre permet de découvrir le versant nord du Mont d'Hubert et d'apprécier les panoramas exceptionnels sur l'Angleterre et la plaine de Flandre.

UNE VOIRIE DÉPARTEMENTALE ARRIÈRE LITTORALE RÉNOVÉE

Autre chantier, avec la rénovation de la RD 249 depuis la RD 238 à Wissant et la ferme du Colombier en direction de Tardinghen. Cet axe secondaire est essentiel dans l'organisation de la mobilité locale et les différentes activités économiques du secteur. Parallèle à la RD 940, elle dessert la brasserie Noyon, le site d'hébergement de camping-cars de la ferme de l'Horloge et l'ensemble du parcellaire agricole. Elle soulage et fluidifie les flux routiers. C'est également l'axe principal de déviation de la RD 940, lors des travaux ou des battues administratives aux sangliers de la Baie de Wissant !

ET POUR 2022 ?

La programmation 2022 s'organise autour du Plan Pluriannuel d'Investissement établi jusqu'en 2026. Elle intègre le volet d'instruction réglementaire des services de l'Etat établi et discuté un à deux ans avant la mise en œuvre des chantiers : l'aménagement de l'aire d'accueil d'Haringzelle entre la Maison du Site des Deux-Caps et le camping municipal d'Audinghen, le réaménagement de l'aire d'accueil de la Motte du Bourg sur le sud de la Baie de Wissant ou la création d'une aire d'accueil à l'entrée sud de Wimereux permettront, pour partie, d'améliorer l'accueil et la gestion des flux de visiteurs.



SUITE AUX ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DE JUIN 2021,
VOICI LES ÉLUS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS :



Mireille HINGREZ-CEREDA
*1ère Vice-présidente du Département du Pas-de-Calais
en charge du dossier Grand Site de France Les Deux-Caps
Canton de Boulogne 1*



Jean-Luc DUBAELE
*Conseiller départemental du canton de Boulogne 1
Maire de Wismes*



Brigitte BOURGUIGNON
*Conseillère départementale
Canton de Desvres-Marquise*



Marc SARPAUX
*Conseiller départemental du canton de Desvres-Marquise
Maire d'Audinghen*



Maïté MULOT-FRISCOURT
*Conseillère départementale
Canton de Calais 1*



Guy HEDEBAUX
*Conseiller départemental
Canton de Calais 1*



Caroline MATRAT
*Conseillère départementale du canton de Calais 2
Présidente de la 5ème commission où sont examinés
les dossiers du Grand Site de France*



Laurence PROUVOT
*Conseillère régionale Hauts-de-France
Maire de Wissant*



SI J'ÉTAIS PRÉSIDENT

(GÉRARD LENORMAN – 1980)

Les 14 et 15 septembre 2021, le Grand Site de France Les Deux-Caps accueillait Monsieur Louis VILLARET, Président du Réseau des Grands Sites de France : pointe de la Crèche et son fort, dunes de la Slack, fort d'Ambleteuse, Grís-Nez, digue de Wissant, cran d'Escalles et Blanc-Nez ont rythmé cette visite présidentielle placée sous le signe de l'évaluation à mi-parcours de la période de labellisation 2018/2024.



« J'ai vu un Grand Site de France aux paysages exceptionnels et des élus, des acteurs locaux et associatifs motivés et fiers de leur territoire... Je ne doute pas de votre capacité à franchir un nouveau cap en 2024 en renouvelant votre label Grand Site de France Les Deux-Caps. »

Le travail d'évaluation a débuté fin 2020 avec un questionnaire partagé à plus de 60 associations locales présentes sur le territoire des Deux-Caps, puis au printemps avec 4 ateliers-groupes de travail, et cet automne lors du Comité Local de Suivi où les élus locaux ont finalisé l'état d'avancement des 17 engagements de la candidature validée en mai 2018 pour 6 ans, ainsi que les perspectives d'avenir et les marges de progrès de la démarche :

Morceaux choisis :

« Le territoire a besoin des habitants, d'activités humaines, économiques, sportives, de loisirs. »

« La démarche Grand Site de France doit se raisonner à l'échelle humaine pour protéger les habitants permanents d'excès de protection, d'excès de fréquentation. »

« La gestion de la saturation du stationnement sur les périodes courtes nécessite de réfléchir à des solutions temporaires de parkings extensifs en périphérie des villages, la mise en service de navettes, à l'évolution à venir de la mobilité. »

« L'érosion dunaire et celle des falaises feront évoluer le trait de côte de toute la Côte d'Opale. Cette perspective dépasse l'échelle des Deux-Caps. »

La question d'extension du périmètre Grand Site de France Les Deux-Caps à l'horizon 2024 a fait l'objet d'un consensus des acteurs locaux sur :

- Au sud, avec une instruction de classement de la pointe de la Crèche par les services de l'Etat (DREAL) qui s'étend sur Wimereux, mais aussi sur une partie de Wimille et de Boulogne-sur-Mer.
- Au nord, sur la ligne de crête du Fond de la Forge et vers les dunes du Fort Mahon.
- A l'est enfin, avec une extension à l'échelle de l'entité paysagère du Mont de Couple, répartie sur Audembert, Leubringhen, Saint-Inglevert, Hervelinghen et Leulinghen-Bernes.



VOILÀ C'EST FINI (JEAN-LOUIS AUBERT – 1989)



Expo Ellie ROTHNIE - Escalles

La première édition du « **Deux-Caps Photos Festival** » a pris fin le 26 septembre dernier, clôturant une saison d'expositions et d'animations photographiques rassemblant un très large public.

La prochaine édition se déroulera en 2023, avec en 2022 la relance d'un concours photographique, un marathon photographique du 26 au 29 mai, quelques expositions autour de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen, ainsi qu'une transhumance photographique de moutons multicolores !



Expo des Grands Sites de France à la Maison du Site



Expo Eric DESAUNOIS - Ambleteuse



Une première résidence photographique sur le Grand Site de France Les Deux-Caps

Présent lors du week-end de clôture, **Pascal MAILLET-CONTOZ** a inauguré la première résidence photographique du Grand Site de France Les Deux-Caps. Hébergé en juin 2021 au village vacances ARTES, le Cap d'Opale, il a sillonné le territoire pour nous faire partager son travail sensible et son œil attentif aux détails.

Une première exposition intitulée « **Impermanence** » a été présentée à la Maison du Site des Deux-Caps pendant les congés scolaires de la Toussaint. « *J'ai eu quinze jours pour aller à la rencontre de « L'Esprit des Lieux ». Quinze jours pour donner une lecture photographique personnelle de ce site au caractère exceptionnel! Quinze jours pour arpenter, rencontrer, découvrir et tenter d'extraire une part de son ADN. Quinze jours pour affirmer par l'image que le Site des Deux-Caps est un territoire de belles rencontres, d'équilibre, et bien sûr de lumières.* »

Un second volet du travail de Pascal MAILLET-CONTOZ sera présenté en mai 2022 au travers d'une exposition photographique devant la Maison du Site des Deux-Caps... pendant qu'une seconde résidence photographique sera mise en œuvre avec une artiste-auteure-photographe... A suivre.



Expo Pascal MAILLET-CONTOZ



Sortie Photos

Les derniers lauréats de l'édition 2021

Le **Prix des Collégiens**, regroupant les votes des collèges Louis Blériot de Sangatte Blériot-plage, Jean Rostand de Marquise et Pilâtre de Rozier de Wimille ont plébiscité la photographie de François TIBAUX. Le **Prix du Public** a, de son côté, été attribué au jeune photographe Julien LOOTEN pour une prise de vue du fort d'Ambleteuse sous un angle original.



Expo EDEN 62 - Fabien COISY/Kevin WIMEZ



Sortie Photos

ICE CREAM

(MIKA – 2019)

Il n'y a pas de fêtes de Noël réussies sans la traditionnelle bûche glacée ! Pour ce Noël 2021, vous allez découvrir la bûche de chez Nicole Glacier !



L'histoire de Marie et Etienne ROBERLIN, originaires de Paris, débute sur le Grand Site de France Les Deux-Caps en 2016 en venant travailler, pour Etienne, sur le chantier des passerelles du port de Calais et pour Marie, par la création d'ateliers de pâtisserie au restaurant l'Atlantic de Wimereux... sous le nom de **Nicole Pâtisserie**, en référence à sa grand-mère qui lui a transmis son amour pour la cuisine.

« L'idée du glacier a germé en juillet 2020. J'ai suivi une formation en glacerie au CFA de Boulogne-sur-Mer où j'ai rencontré Christophe BOURET, Champion du Monde de glace. Il sera d'une aide précieuse pour le lancement de la fabrication des glaces » précise Marie.

« C'est allé très vite ! » poursuit Etienne. « Nous avons trouvé un local commercial rue Carnot à Wimereux, puis un second, rue du Baston sur les hauteurs de Wimereux, pour installer notre atelier. » L'aventure se concrétise le 19 juin dernier avec l'ouverture de la boutique « Nicole, artisan glacier ».

« J'ai travaillé une gamme de 28 parfums en privilégiant le gourmand, le généreux et le joli. J'utilise des produits locaux : lait de Vieil-Moutier, crème de chez Philippe Olivier... Comme mes glaces, les meringues, les nougatines et les biscuits sont faits maison. »

Après les boules en pot ou en cornet, les pots de 450 ml, Marie invente une pâtisserie glacée, déclinée en différentes tailles et saveurs : les flobarts ! « Pour Noël, vous allez découvrir mes créations de bûches glacées ! Elles seront classiques... mais j'y ai ajouté ma touche d'originalité. Vous trouverez de la glace au chocolat, du praliné, des fruits... »

N'hésitez plus, vous avez trouvé la bûche glacée d'un Noël réussi en famille, qui ravira les papilles des petits et des grands !

En savoir plus : www.nicoleglacier.fr

Nicole

ARTISAN GLACIER



Photos Eric Desjournis



Sébastien Maille et Justine Jalloux (responsable de salle) / Photos Eric Desauxois

Restaurant le Back Spin

Direction le Golf de Wimereux, sur la route départementale 940 entre Wimereux et Ambleteuse, pour retrouver **Sébastien MAILLE** à la tête du restaurant le Back Spin ! « Je recherchais un nom original mais en lien avec le golf. C'est un client écossais qui m'a donné cette idée de Back Spin qui représente un coup de Maître en golf ! »

Sébastien MAILLE est issu de la filière du lycée hôtelier du Touquet où il obtient CAP, BEP et Bac professionnel. « J'ai suivi un cursus en apprentissage dans des établissements renommés, le Château de Montreuil à Montreuil-sur-Mer, puis la Grenouillère à la Madeleine-sous-Montreuil et à la Dune aux Loups au Touquet. C'est d'ailleurs au Touquet que j'ai ouvert mon premier restaurant en tant qu'associé Le Scoop, place de l'hermitage. » Sébastien MAILLE rejoint Wimereux en janvier 2018. « J'ai discuté avec le Président de l'association gestionnaire du golf, Jacques PAVOT en novembre 2017 pour concrétiser la reprise du restaurant en janvier 2018. » Avec une équipe de 7 salariés à temps plein et en CDI, repartis en cuisine et en salle, Sébastien MAILLE propose une cuisine généreuse et authentique. « Ici, tout est fait maison, à la minute, en privilégiant la fraîcheur des produits. La cuisine, moins on la complique, plus on l'apprécie ! Le Back Spin n'est pas réservé aux golfeurs, il est ouvert à tous, à l'image familiale du club, pour s'y sentir bien, profiter du cadre et de l'ambiance du golf ! ».

Le Back Spin

Avenue François Mitterrand
62930 WIMEREUX

Ouvert 7/7j tous les midis - le soir sur réservation

Réservation : 03 74 96 00 85

Restaurant@golf-wimereux.fr

www.golf-wimereux.com/smart/le-club-house

Noix de Saint-Jacques

Pour concrétiser sa parole, Sébastien MAILLE nous présente la recette des noix de Saint-Jacques snackées avec un caramel à la bière, accompagnée d'un crémeux de chou-fleur, chips de panais et légumes croquants !



PETIT PAPA NOËL

(TINO ROSSI - 1946)

La double page centrale de ce *Vue des Caps* n°21 est illustrée de l'affiche créée par François BOUCQ ou Jérôme Moucherot, héros de sa série éponyme débutée en 1994, s'envole au-dessus du Cap Blanc-Nez.

La nouveauté 2021 de cette série d'affiche consacrée au Grand Site de France Les Deux-Caps a été confiée à l'agence de communication **La Loutre**, basée à Plouharnel dans le Morbihan. C'est en avril 2017 que les premiers visuels de La Loutre voient le jour en revisitant avec audace des paysages, des monuments naturels et urbains avec un style graphique affirmé et inventif. Disponible en format 40 x 60 cm dans un tirage limité à 300 exemplaires, cette idée cadeau de Noël est vendue en exclusivité à la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen (9,90 €).

Le livre cadeau pour Noël :

« **Dernier été sur la Côte** » de Rosalie LOWIE

C'est le retour de l'inspecteur Marcus Kubiak ! Un roman policier à l'intrigue et au suspense habilement ciselés où l'auteure Wimereusienne Rosalie LOWIE ancre son roman à Wimereux et sur les plages des dunes de la Slack au cœur du Grand Site de France Les Deux-Caps ! Une histoire palpitante dopée de rebondissements. Une valeur sûre pour le Père Noël !



N'hésitez pas à découvrir également les nouveautés de la ligne « **JE SUIS CAPS** »

Tee-shirts hommes, femmes et enfants (nouvelles couleurs !) - 9,90 €
Body - 9,90 € - **Sac étanche** - 9,90 €
Pochette plastifiée de randonnée - 5 € - **Bouteilles sport** - 9,90 €
Bouteilles isothermes pour vos boissons chaudes et froides - 15,90 €
Tasse - 7,90 € - **Poncho** - 6,90 € - **Tour de cou** - 5 €

Horaires d'ouverture de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen :

En décembre : du mardi au samedi - de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Fermée en janvier - réouverture le mardi 8 février 2022 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 jusqu'au 31 mars 2022 (du mardi au samedi).

Dès le 1er avril : 7j/7 - de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (jusqu'au 31 octobre).

La boutique **CAP NATURE** propose également un large choix de produits du terroir (terrines, soupe de poissons, conserves de plats régionaux, fromages, biscuits...) mais aussi des rayons bien-être, textiles, objets de décoration qui vous permettront de fêter Noël aux couleurs de notre terroir et de notre région !

Horaires d'ouverture :

Tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30

Fermé du mardi 4 janvier au vendredi 4 février 2022 inclus

Cap Nature - Tél : 03 21 10 83 70 Facebook : capnature62





PORTRAIT NATURE

LE CHABOT



LA RASCASSE DES DEUX-CAPS !

Le chabot fait partie des quelques poissons qui s'adaptent aux conditions particulières de l'estran. Cette bande côtière, recouverte à marée haute et découverte à marée basse, est le lieu privilégié de résidence sédentaire du chabot. On le trouve dans les flaques laissées par la marée dans les zones de rochers ou d'algues.

Notre chabot de mer, également connu sous le nom de *Tauralus bubalis*, est l'une des rares espèces de la famille des cottidés, poissons corpulents à grosse tête et aux yeux proéminents, le plus souvent armés d'épines avec des nageoires pectorales formant de larges éventails.

Le chabot de mer est présent dans l'Est de l'océan atlantique, de l'Islande au Portugal. Ce prédateur se nourrit de petits crustacés, de mollusques et même de poissons plus petits que lui ! Il est capable de respirer l'air lorsqu'il est hors de l'eau. Il dépasse rarement la taille de 20 cm,

Le chabot est présent dans le détroit du pas de Calais... et dans les aquariums de l'espace de visite de la Maison du Site des Deux-Caps à Audinghen... une idée de sortie pour cette fin d'année !



Les Deux-Caps

CAP BLANC-NEZ  CAP GRIS-NEZ





Boucq





DOSSIER DU MOIS

LA BIODIVERSITÉ DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

RESPIRE 2020

(MICKEY3D, BIGFLO & OLI – 2020)

C'est quoi la biodiversité ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent.

Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur terre, ce concept n'est apparu que dans les années 1980 avant d'être repris en 1992 lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Rien sur terre ne vit dans une bulle, sans lien avec les autres espèces ou avec son lieu d'habitation.

La biodiversité représente un trésor d'équilibre où chaque élément a son utilité. Prenons deux exemples : en agriculture, la biodiversité est primordiale. La contribution des animaux pollinisateurs ou des organismes participant au renouvellement des sols n'est plus à démontrer. Sans végétaux ? bien difficile de se soigner car plus de 70 000 espèces de plantes sont utilisées pour fabriquer des remèdes.

Mais aujourd'hui, ce trésor est menacé par les activités humaines, la destruction des habitats, la surexploitation des ressources naturelles, les changements climatiques ou la surfréquentation touristique. Résultat : le nombre d'espèces animales et végétales diminue, ce qui menace la vie des êtres vivants. Mais rassurez-vous, il existe des solutions ! Ici, à l'échelle du Grand Site de France Les Deux-Caps, l'activité agricole évolue dans un modèle raisonné et à haute valeur environnementale. Les sites naturels sont protégés par le Conservatoire du Littoral, Eden 62, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ou le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale. Et comme on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, la connaissance du patrimoine naturel des Deux-Caps est partagée et accessible au plus grand nombre, habitants, visiteurs...

La biodiversité mobilise les services de l'Etat, mais aussi les élus du Département du Pas-de-Calais, des intercommunalités et des communes pour permettre à chacun de mieux la connaître et de mieux protéger ce bien commun.

ANYPLACE IS PARADISE*

(ELVIS PRESLEY – 1956 * N'IMPORTE OÙ EST LE PARADIS)

N'est pas Parc naturel régional qui veut. Le territoire des Caps et Marais d'Opale a été reconnu au niveau national pour la qualité de son patrimoine naturel, culturel et paysager. Un cadre de vie remarquable qu'il faut protéger. L'implication des élus, des agents du Parc naturel et des habitants est essentielle pour ensemble concilier la protection du patrimoine avec le développement économique et social de ce territoire remarquable. Ici, dans ce paradis des Caps et Marais d'Opale, les espaces naturels sont riches en biodiversité. Pour en parler, nous sommes allés à la rencontre de Céline DUBREUIL, responsable de la Mission Patrimoine Naturel, de Théophile DETAILLEUR, gestionnaire des réserves naturelles régionales d'Ambleteuse, Audresselles et Audembert, et Antonin VIGUIER, Animateur Natura 2000.





Antonin VIGUIER est originaire de l'Allier. Il rejoint le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en novembre 2017 en qualité d'animateur Natura 2000. « J'interviens auprès des communes, des propriétaires privés. Nous établissons des contrats basés sur le volontariat pour définir des actions de gestion sur les terrains classés Natura 2000, statut de protection européenne. Mon travail cible également la recherche de financements pour conforter le dispositif. »

Antonin a un rôle d'ensemblier pour partager la démarche avec les différents acteurs locaux. « C'est le cas à Ambleteuse et Audresselles où les élus et les sociétés de chasse locales sont des acteurs incontournables de la gestion des terrains communaux. Nous partageons les enjeux, les objectifs à atteindre et validons ensemble les mesures de gestion à réaliser sur chaque zone, en suivant les orientations des documents d'objectifs Natura 2000. »

Antonin VIGUIER peut aussi faire valoir sa casquette d'animateur et d'instructeur réglementaire. « Une étude d'incidence est obligatoire quand une manifestation culturelle ou sportive traverse ou se réalise dans un site Natura 2000. J'accompagne les porteurs de projets dans le choix des parcours, des chemins adaptés aux activités, à la fréquentation. Je fournis les cartes des habitats naturels pour compléter le dossier de demande d'autorisation accordée... ou pas par les services de l'Etat. Côté animation, nous développons la sensibilisation auprès des scolaires et des habitants, autour de sorties nature, de balades contées. »

Pour orchestrer le déploiement de la stratégie pour la biodiversité choisie par le syndicat mixte du Parc, retrouvons **Céline DUBREUIL** qui encadre une équipe de 6 à 10 personnes selon les dotations de financements européens et les missions spécifiques mises en œuvre. « Un des axes de travail d'avenir est l'agro-trame et l'ensemble des mesures pouvant soutenir les efforts des exploitants agricoles pour recréer ou amplifier la trame verte et bleue, essentielle pour le maintien et le développement de la biodiversité. » Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a mis en place différents dispositifs participatifs. « C'est le cas des ABC, Atlas de la Biodiversité Communale, qui génèrent une meilleure connaissance de la nature à l'échelle de la commune. Un ABC peut amener un travail transversal, par exemple de diagnostic sur la répartition des points lumineux sur la commune ou encore une intégration des enjeux écologiques aux documents d'urbanisme. Et notre réseau d'observateurs, initié en 2016, compte désormais plus de 150 habitants volontaires ! »

Originaire de Lille, **Théophile DETAILLEUR** est arrivé au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en mars 2010, en qualité d'assistant d'études Natura 2000. Il gère désormais les réserves naturelles régionales, comme celles des terrains communaux présents sur le Grand Site de France Les Deux-Caps à Ambleteuse, Audresselles ou à proximité comme au Mont de Couple sur la commune d'Audembert. « Nous contractualisons également avec des propriétaires privés, pour les accompagner dans la gestion des espaces naturels. C'est le cas sur les 110 ha de la Mine d'Or à Wissant ou sur les 87 hectares de terrains connexes du golf de Wimereux. »

Le travail est riche et le maillage entre les différents sites publics et privés permet à la biodiversité de se développer. « Cette trame verte et bleue facilite le déplacement des espèces et conforte les corridors de biodiversité. Nous menons un travail de fond, sur les zones humides, le creusement de mares, la remise en pâturage ovin et bovin de certaines parcelles. Un suivi naturaliste, botanique est mis en place. Des chantiers nature et des animations pédagogiques permettent de partager et sensibiliser le public. »



Théophile DETAILLEUR /Photo Eric Desauvois

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Issu du regroupement des Parcs Naturels Régionaux du Boulonnais et de l'Audomarois (créés en 1986), le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est né en mars 2000 sous l'impulsion de son Président-Fondateur, Dominique DUPILET. La feuille de route adoptée collectivement par les 154 communes adhérentes, 6 intercommunalités, les organismes consulaires, le Département et la Région, a été renouvelée en 2013 pour une durée de 15 ans. Depuis le 22 septembre 2021, le syndicat mixte du Parc Naturel Régional, installé au manoir du Huisbois à Le Wast, est présidé par Sophie WAROT-LEMAIRE. La direction est assurée par François CHARLET.

Le projet défendu par le Parc est celui d'une « autre vie s'invente ici » qui fait la part belle au respect de l'Homme et de la planète, qui n'oppose pas le développement et la protection du patrimoine, qui recherche l'équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental.



AMANITE TUE-MOUCHES /Photo Eric Desjardins



L'AGRION DE MERCURE /Photo Eric Désautois

L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

L'évaluation est une préoccupation constante du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Parce que la préservation de la biodiversité ne se fait pas sans références solides, sans études scientifiques, le syndicat mixte du Parc naturel régional prévoit une mise à jour régulière des connaissances et la consolidation dans une base de données la plus ouverte et accessible possible. 200 espèces de faune, de flore ou de fonge font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière.

Basée sur un état des lieux réalisé en 2014, l'évaluation à mi-parcours menée en 2021 devrait permettre d'ajuster les priorités d'actions pour les sept prochaines années de la Charte (Orientation 2 de la charte « connaître et préserver la biodiversité »).

Téléchargez l'état des lieux 2014 ou informez-vous sur l'observatoire de la biodiversité du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale sur www.parc-opale.fr rubrique « territoire de patrimoines », puis dans l'onglet « la biodiversité ».

DEVENEZ OBSERVATEUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE !

Devenir observateur du parc, c'est contribuer à transmettre des informations sur la nature ordinaire : celle du ruisseau, des bâtiments anciens, d'un chemin... un papillon, un amphibien, un hérisson, un champignon... sont autant d'observations précieuses pour connaître les habitats et les espèces. Pas besoin d'être spécialiste, ni d'être en permanence dans la nature. Le parc propose une formation continue sur la connaissance de la biodiversité avec des spécialistes régionaux, lors d'animations et d'ateliers.

Retrouvez les prochaines dates de formation sur le www.parc-opale.fr rubrique « agenda », les informations dans « territoire de patrimoines - l'observatoire de la biodiversité » ou contacter Théophile DETAILLEUR de la mission Patrimoine Naturel par courriel à observateurs@parc-opale.fr

ZOOM SUR LA VIPÈRE PÉLIADE, LA MÉLITÉE DU PLANTAIN ET L'AGRION DE MERCURE

Voici trois exemples d'espèces illustrant la richesse de la biodiversité du Grand Site de France Les Deux-Caps !

La vipère Péliade est une espèce protégée de serpent venimeux présente sur la réserve des communaux d'Audresselles. D'une taille moyenne de 50 à 60 cm, la population de vipère Péliade d'Audresselles reste discrète et se déplace peu.

Elle bénéficie d'une observation attentive et régulière, confirmant le maintien de la population entre 60 et 70 membres. Néanmoins, la fragmentation du territoire limite ses déplacements et sa capacité à se reproduire, et à conforter le brassage génétique de l'espèce.

La Mélitée du Plantain est une espèce patrimoniale de papillon du littoral que l'on retrouve entre le Cran aux Œufs et le Cap Gris-Nez.

Enfin, l'Agrion de Mercure est une espèce d'insectes odonates zygoptères présente à Wimereux sur les terrains privés bénéficiant d'une convention de gestion avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale





EDEN

(JULIEN DORÉ – 2016)

Créé par la volonté du Département du Pas-de-Calais en 1993 dans un format associatif, Eden 62 devient en 1996 un syndicat mixte composé à parts égales des élus de collectivités locales et de Conseillers départementaux.

« Le Département du Pas-de-Calais, conscient des enjeux environnementaux planétaires, se mobilise depuis près de 30 ans pour mettre en œuvre des actions de préservation de son patrimoine naturel » précise Madame **Emmanuelle LEVEUGLE**, Présidente d'Eden 62 et Conseillère départementale du canton de Beuvry.

« Près de 130 agents, répartis sur le Pas-de-Calais, œuvrent au quotidien sur les espaces naturels comme ceux, propriété du Conservatoire du Littoral, sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. Protéger et valoriser la biodiversité, sensibiliser à cette richesse naturelle, et aménager en respectant l'équilibre entre protection et accueil du public sont les piliers de notre action. »



Emmanuelle LEVEUGLE /Photo Eden 62



Fulmar boréal /Photos Eric Desauois

Pour nous en dire un peu plus, nous sommes allés chez Eden 62 à la rencontre de Lydie DELAYEN, chargée de mission « Système d'Informatique Géographique » (SIG), Bruno COSSEMENT, chargé de mission « Projets et Etudes Transversales » et Vincent REPILLET, Chef de secteur de l'équipe mobilisée sur le Grand Site de France Les Deux-Caps.

FULMAR BOREAL ET MOUETTE TRIDACTYLE



Mouette tridactyle
falaises du Cap Blanc-Nez
Photos Eric Desauois



Chaque année, depuis plus de 20 ans, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON) et Eden 62 réalisent un suivi des colonies de Fulmars boréaux et de Mouettes tridactyles au niveau des falaises du Cap Blanc-Nez et de la Pointe de la Crèche.

« Ces colonies sont très importantes pour notre patrimoine naturel régional, voire même national. En effet, l'effectif de la colonie de Mouettes tridactyles au Blanc-Nez représente 39 % des effectifs nicheurs de cette espèce en France, avec environ 2500 nids. Ces effectifs sont en constante augmentation. Pour le Fulmar boréal, environ 67 couples sont comptabilisés au Blanc-Nez et 20 sur la Pointe de la Crèche, soit environ 4 % des effectifs nationaux. Le bilan est plus mitigé sur l'évolution des effectifs qui sont en légère baisse » précise **Bruno COSSEMENT**.

Néanmoins, en 2021, l'indicateur de l'état de santé des colonies (basé sur la production de jeunes) a fortement augmenté et fut très bon pour les fulmars et les mouettes. Peut-être faut-il y voir les premiers effets de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) mis en place en mars 2021 sur les falaises du Blanc-Nez et de la Pointe de la Crèche ayant pour objectif de réduire le plus possible le dérangement de ces oiseaux de falaises et, ainsi, d'améliorer leur conservation.

«Ces colonies sont très importantes pour notre patrimoine naturel régional»

Lydie DELAYEN rejoint Eden 62 en 2007, après l'obtention d'une maîtrise en environnement à l'Institut Supérieur Agricole de Lille, un poste en emploi-jeune à la mairie de Loon-Plage, puis une entrée sur concours dans la Fonction Publique initiée à la mairie de Nieppe, près d'Armentières. *« Mon travail de géomaticienne intègre de multiples facettes de l'action mise en œuvre par les équipes d'Eden 62. Je gère tout d'abord l'outil informatique qui permet à l'ensemble des agents d'Eden 62 de rentrer les données de gestion et d'observation. Je suis à l'initiative du développement en interne d'une application web métier qui suscite un intérêt au niveau national. Une application mobile a également été développée pour faciliter la saisie instantanée des observations et suivis de la faune et de la flore, ce qui représente un gain de temps pour les équipes de terrain. »* L'application web intègre également le suivi des planifications des opérations des plans de gestion. *« Concernant le suivi de la biodiversité, nous suivons des protocoles nationaux et partageons nos données dans le cadre du Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) dépendant du Muséum National d'Histoire Naturelle. Nous participons ainsi à enrichir les connaissances à l'échelle nationale et même mondiale puisque le SINP alimente le GBIF, banque de données internationales sur la biodiversité. »* Lydie maîtrise également le pilotage de drone... *« J'ai passé mon brevet de pilote il y a 2 ans. J'utilise le drone pour des suivis spécifiques, comme ceux des colonies de sternes caugek au Platier d'Oye. »*

Lydie DELAYEN - Bruno COSSEMENT / Photo Eric Desauois

De son côté, **Bruno COSSEMENT** intègre Eden 62 en 2007 après l'obtention d'un Master en expertise et traitement de l'environnement à l'Université du Littoral à Calais. Il rejoint ensuite le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale pour travailler pendant 15 mois sur le document d'objectif Natura 2000 des Dunes de la Slack, avant d'arriver à Eden 62.

J'ai débuté en 2007 comme gestionnaire des espaces naturels sur Hénin-Carvin et sur la vallée de la Scarpe. En 2015, j'ai évolué pour prendre en charge la mission « projets et études transversales ». Désormais, nous travaillons à l'échelle paysagère des sites, avec un plan de gestion multi-sites. C'est le cas sur le Bassin Minier, le marais Audomarois, la baie d'Authie et les dunes de Berck-sur-Mer. Je suis actuellement dans l'écriture du 5ème plan de gestion multi-sites ciblant l'ensemble du périmètre des espaces naturels sensibles du Grand Site de France Les Deux-Caps. Quand cela est possible, nous mutualisons avec les autres gestionnaires d'espaces naturels. Ici, nous le ferons avec le Parc naturel marin sur l'estuaire de la Slack et avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale sur les terrains communaux d'Ambleteuse et Audresselles, ainsi que sur le Mont de Couple.

C'est important de raisonner à l'échelle de la biodiversité et des corridors écologiques, entre sites naturels. Les suivis nous aident à mieux comprendre les fonctionnalités des sites : où se déplacent les espèces ? où vont-elles pour chasser et se nourrir ? où choisissent-elles de se reproduire, d'hiverner ? Cela nous aide à adapter la gestion des sites et apporter des conseils pour préserver les corridors de déplacements, aménager des gîtes ou éviter la pollution lumineuse. » Les plans de gestion prennent aussi en compte les suivis scientifiques, l'accueil du public ou l'animation et la sensibilisation avec les sorties nature ou les clubs Eden 62 dans les collèges.



LE MONT DE COUPLE/ Photo Eric Desauois



Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, Vincent REPILLET encadre une équipe de 6 gardes nature et coordonne l'activité d'Eden 62 en lien avec le chargé de mission du site, Xavier DOUARD. Natif du Bassin Minier, Vincent REPILLET reprend ses études après avoir intégré la Gendarmerie et obtenu au lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines un BTS Gestion et Protection de la Nature. Après un passage à Géotopia près de Lillers, Vincent rejoint Eden 62 en 2008 comme garde nature. « J'ai débuté au bois de Maroeuil, puis sur les espaces naturels du secteur Bruay-Béthune. Je suis ensuite devenu chargé de mission sur Lens-Liévin, mais le terrain me manquait et en mars 2021 j'ai accepté ce poste de chef de secteur sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. »

La biodiversité est un axe de travail important pour Vincent REPILLET : « au-delà des tâches quotidiennes d'entretien, nous contribuons aux suivis scientifiques faune et flore mis en place avec des temps d'observation et de comptage. La gestion des sites doit faciliter et encourager le bilan de la biodiversité. Dans les dunes de la Slack, la « barrière » amphibiens, opérationnelle de septembre à novembre et en février/mars, est vitale pour la présence et la reproduction des batraciens. Cet automne, nous avons noté la présence importante de juvéniles, en tritons et en crapauds. Ces espèces sont des bio-indicateurs de l'état des dunes. Sur le Blanc-Nez, nos efforts sont récompensés par une augmentation du nombre d'espèces et de rapaces. Là encore le retour du Hibou Grand-duc au Blanc-Nez, la présence du Moyen-duc dans les dunes de la Slack, du Hibou des marais ou du Busard des roseaux dans le marais de Tardinghen comptent parmi les succès de la gestion des sites naturels. » Pourtant rien n'est simple et les saisons estivales post-covid ont généré une augmentation des incivilités et des actes de dégradations, dépôts sauvages de déchets, vidanges sauvages, chiens non tenus en laisse, activités de loisirs non autorisés.

« La surveillance doit être renforcée en semaine et le week-end. C'est dommage mais chacun peut faire un effort. La biodiversité est un enjeu commun pour nous et pour les générations futures ! »



Vincent REPILLET /Photos Eric Desauvois

LA BIODIVERSITE EN QUELQUES CHIFFRES ET QUELQUES SUIVIS EMBLEMATIQUES

Premier zoom sur le suivi des papillons : « C'est un très bon indicateur de l'état de la biodiversité et de la conservation des pelouses calcicoles du Blanc-Nez ! » souligne Bruno COSSEMENT. « Ce suivi a été mis en place en 2014 par Bruno NICOLAS, notre collègue entomologiste, sur la base d'un protocole national, sur le Fond de la Forge au nord du Blanc-Nez. Ce suivi s'appuie sur 10 relevés effectués d'avril à septembre, chaque année. L'abondance des papillons observés est globalement stable. On peut y rencontrer des espèces communes comme l'Argus bleu, le papillon le plus présent au Blanc-Nez... ainsi que des espèces plus rares comme l'Azuré bleu-céleste ou le Demi-deuil, des papillons emblématiques des milieux prairiaux » précises Lydie.

Même constat pour les chiroptères, un ordre de mammifères très présents sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. « Nous travaillons en partenariat avec le réseau associatif de la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF) et son correspondant Vincent COHEZ. Les observations se font principalement au Fond de la Forge, au-dessus du Fond Pignon au Blanc-Nez ou au bois d'Haringzelle » indique Bruno. « Le suivi des chauves-souris est ancien sur les espaces naturels du Pas-de-Calais et les effectifs sont plutôt en baisse comme au Fond de la Forge. Les chiroptères hivernent à partir de fin novembre et ressortent en février. Pendant cette période, il ne faut pas les déranger » complète Lydie. « L'espèce commune la plus présente est la Pipistrelle commune, une petite chauve-souris de 3 à 5 cm de long d'à peine 8 grammes. D'autres plus exigeantes sur la constance des températures, le taux d'humidité élevé ou l'absence de courant d'air sont également présentes comme le Grand rhinolophe, une espèce rare et menacée, le Murin à moustaches ou le Murin à oreilles échanquées. Enfin, pour être complet, cet indicateur de biodiversité s'apprécie sur la qualité et la quantité d'insectes présents dont se nourrissent les chiroptères » conclut Bruno.

LES CHIFFRES DE LA BIODIVERSITÉ

FLORE

160*

18**



FAUNE

774*

102**

*nombre d'espèces renseignées dans la base de données d'Eden 62 sur la période 2010-2021

**nombre d'espèces menacées parmi les espèces renseignées dans la base de données d'Eden 62 sur la période 2010-2021

RÉPARTITION DE LA FAUNE

Photos Eric Desauois



INSECTES
439 espèces



OISEAUX
235 espèces



MAMMIFERES
34 espèces



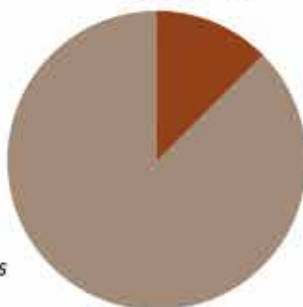
AMPHIBIENS
12 espèces



REPTILES
3 espèces

Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps,
12,8 % des espèces recensées sont menacées dont :

- 15 en danger critique
- 18 en danger
- 40 en situation vulnérable
- 47 en état proche du seuil des espèces menacées



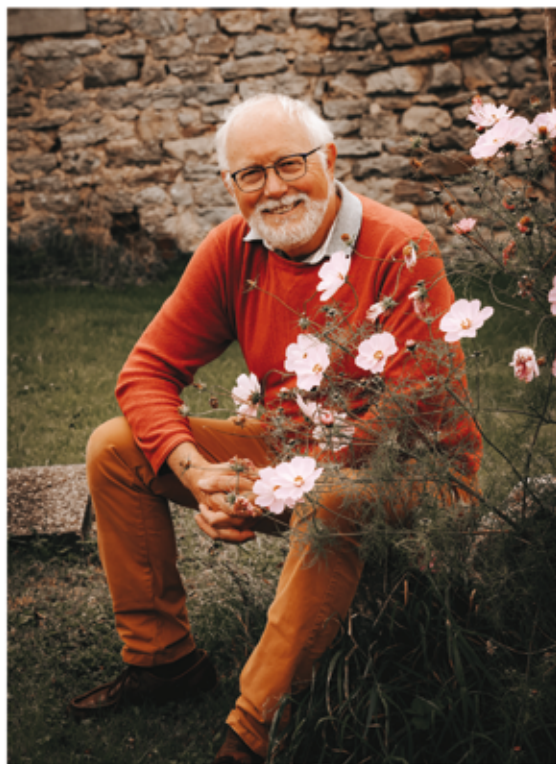
espèces menacées : 120
espèces non menacées : 814

Source : base de données Eden 62
période 2010/2021



LE CHANT DES SIRÈNES

(FRÉRO DELAVEGA – 2015)



Etienne DUBAILLE /Photo Eric Desauois

Pilier du Conservatoire du Littoral qu'il a rejoint en avril 1995, Etienne DUBAILLE, originaire de Cambrai, nous livre son regard sur la biodiversité à quelques semaines de son départ en retraite.

« Mon parcours professionnel a débuté en 1983 à la Direction départementale de l'Agriculture et des Forêts, au service urbanisme, aménagement rural. J'ai ensuite rejoint la région Nord - Pas-de-Calais en 1988 dans un service dédié à la pêche et au soutien des entreprises agroalimentaires. » En 1995, Etienne DUBAILLE intègre la délégation Manche Mer du Nord du Conservatoire du Littoral.
« Au début, nous étions quatre... et nous exerçons tous les métiers ! La biodiversité est dans l'ADN du Conservatoire du Littoral : acquérir des terrains pour les préserver de l'urbanisation et ainsi protéger leur richesse naturelle et la biodiversité. »

L'écologie est une notion récente. Le premier Ministère de l'Environnement est créé en janvier 1971. L'enjeu des paysages littoraux se concrétise en 1973 quand Olivier Guichard, Ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, donne un coup d'arrêt à la construction de grands ensembles immobiliers.
« Les Deux-Caps ont été épargnés par cette pression anthropique. C'est certainement le site naturel le plus riche en biodiversité de la région Hauts-de-France. Cette biodiversité a pu s'exprimer sur des supports pédologiques d'une grande diversité, des sols calcaires, des milieux acides avec de multiples habitats, pelouses calcaires, zones humides, marais... Le tout dans un contexte climatique particulier, où le sel, le vent et l'humidité favorisent la diversification des milieux. »

Sur les 23 km de côtes, on trouve sur le Grand Site de France Les Deux-Caps une variété de milieux naturels idéale pour que la biodiversité se développe.

« Dans les dunes de la Slack, sur 250 hectares, on a identifié la présence de 11 espèces de batraciens. Le travail entrepris sur les Deux-Caps se caractérise également par la reconquête de corridors écologiques. Le retour progressif des rapaces comme le Faucon Pèlerin ou le Hibou Grand-Duc sont des exemples concrets de la reconquête de la biodiversité.

De la même façon, la mobilisation en faveur des oiseaux marins comme le Fulmar Boréal ou la mouette tridactyle sur les falaises de la Crèche ou celles du Blanc-Nez contribue à renforcer la biodiversité du Grand Site de France Les Deux-Caps. »

Etienne DUBAILLE est intarissable sur le sujet et reste un passionné de la cause environnementale. « La fragilité des dunes sur les Deux-Caps est un vrai sujet. Depuis 20 ans, leurs évolutions se concrétisent de manière exponentielle. Le littoral est soumis aux aléas naturels du territoire dans lequel il s'inscrit... érosion du trait de côte, ensablement ou submersion marine, mais aussi aux changements climatiques. Les dunes seront impactées par l'augmentation des phénomènes d'événements extrêmes, tempêtes, augmentation des températures occasionnant le changement des habitats naturels... Les gestionnaires devront alors faire preuve de beaucoup d'observations et de pragmatisme pour maintenir la succession la plus complète des habitats dunaires et parfois d'humilité en acceptant parfois de perdre le fil du cordon dunaire. »

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Aussi appelé Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL), doit son origine au survol du littoral français en hélicoptère en 1965 par Serge Antoine et Jérôme Monod, membres de la DATAR, qui mettent en évidence le bétonnage des côtes françaises. Issu des propositions du rapport Piquard, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres est créé le 10 juillet 1975. Cet établissement public de l'Etat a son siège à Rochefort. Il s'organise autour de 10 délégations dont celle des Rivages Manche Mer du Nord installée à Wimereux et dirigée par Arnault GRAVES depuis septembre 2021. Par façades maritimes, un Conseil de Rivages réunit élus départementaux et régionaux pour valider les stratégies foncières et partenariales à mettre en œuvre. Il est présidé par Monsieur Jean-Michel TACCOEN depuis le 1er octobre 2021.

En savoir plus : www.conservatoire-du-littoral.fr



LE COMPLEXE DE LA TRUITE

(LES FRÈRES JACQUES D'APRÈS FRANZ SCHUBERT - 1956)

La rivière est un écosystème dynamique et un formidable réservoir de biodiversité. Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, le Wimereux et la Slack sont deux cours d'eau classés en 1ère catégorie par les services de l'état. Sur la Slack, comme sur le Wimereux, deux associations agréées de pêche regroupent les usagers de ce loisir. Celle des pêcheurs du canton de Marquise, présidée par Daniel DETREE basée à Marquise, pour la rivière de la Slack et celle des pêcheurs à la ligne de la vallée du Wimereux, présidée par Paul URVOA.

« Notre fédération, dont je suis administrateur, regroupe près de 20 000 pêcheurs sur le Pas-de-Calais. C'est l'une des plus importantes de France. Sur la vallée du Wimereux, nous sommes 90 adhérents » précise Paul URVOA. « Le permis à l'échelle départementale coûte 77 €/an pour un adulte. La période de pêche en première catégorie s'étend du 1er week-end de mars à la mi-septembre qui peut être prolongée sur les eaux de deuxième catégorie sur l'année complète. C'est un loisir passionnant. Je suis d'origine bretonne. Mon grand-père était pêcheur et pratiquait la grande pêche à Terre Neuve. Je dis souvent que j'ai de l'eau de mer dans les veines ! J'ai pratiqué la pêche en mer, la pêche à pied avant de venir à la pêche en rivière sur le Wimereux en 1990... et devenir Président de notre association en 2008 après deux mandats de secrétaire. »

L'association se mobilise dans l'entretien des berges, le suivi et l'observation de la faune et flore de la rivière et l'éradication des espèces invasives (balsamine et renouée du Japon). « La pêche démarre en observant ce que le poisson attrape pour se nourrir. L'observation des espèces présentes dans le Wimereux est un bio-indicateur de la qualité de la rivière. Ici nous retrouvons des goujons, dont la population est en forte hausse. Mais aussi des gardons, de l'épinoche, des vairons et bien sûr de la truite. »

La truite est une pêche emblématique pour les pêcheurs locaux. Chaque année, des actions de rempoissonnement de truites arc-en-ciel sont effectuées pour compenser le manque de truites fario. « La truite de mer, née dans le Wimereux et revenant se reproduire dans sa rivière natale, est présente et a encore été observée cette année. Mais on ne la pêche pas. Comme pour la truite fario, la volonté de la fédération de pêche est de la protéger. Plusieurs secteurs de pêche bénéficient déjà de période moratoire de « no kill ». »

Le pêcheur n'est pas l'unique prédateur des poissons. « Les cormorans sont de plus en plus nombreux à venir se nourrir dans la rivière. L'aigrette blanche est présente. Une colonie de près de 100 oiseaux a été observée dans la vallée du Wimereux en 2020. Il y a également le héron, une sorte d'éboueur de la rivière qui tient une place reconnue dans l'équilibre de la biodiversité de la rivière. »

Seule ombre à ce tableau équilibré de la biodiversité du Wimereux, la menace de disparition de l'anguille et de ses alevins, la civelle. « La larve de l'anguille mesure quelques dixièmes de millimètre quand elle quitte la mer des Sargasses dans l'Océan Atlantique pour rejoindre les eaux continentales de nos rivières comme le Wimereux et devenir la civelle, longue de 5 à 6 cm. Malheureusement, la civelle est sur-pêchée. Très recherchée en Asie et considérée comme équivalent au caviar, elle s'exporte à prix d'or. »

Paul URVOA est aussi animateur au sein du club Mouche, du Pas-de-Calais basé à Saint-Martin-Boulogne, qui rassemble les passionnés de pêche au fouet avec un leurre nommé « mouche de pêche » qui représente un insecte ou sa larve. « Nous regroupons une trentaine d'adhérents. Nous observons la rivière et passons du temps sur la connaissance des insectes qui la fréquentent. Nous passons ensuite à la fabrication des mouches. C'est un plaisir décuplé quant au final le poisson attrape notre leurre. »

Un plaisir partagé à Hesdin le 20 novembre dernier à l'occasion du 1er Salon de la Pêche à la Mouche que prolonge Paul URVOA avec une sortie annuelle sur différentes rivières de France comme dans la vallée de l'Elom en Bretagne près de Sizun, non loin du Grand Site de France de la Pointe du Raz, pour une pêche à la truite !

En savoir plus : www.peche62.fr

Association des pêcheurs du canton de Marquise - 06 88 51 89 88

Association des pêcheurs à la ligne de la vallée du Wimereux - 06 88 58 12 41

www.clubmouche62.fr : rencontre tous les dimanches de 9h30 à 11h30

à l'espace Ducrocq au Mont Lambert à Saint-Martin-Boulogne



BECASSINES/Photo Eric Desaunois

QUESTION D'ÉQUILIBRE

(FRANCIS CABREL - 1983)



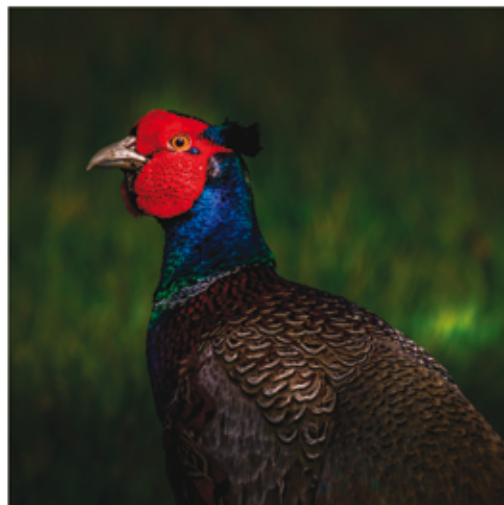
Jean-Michel TACCOEN vient d'être réélu au Conseil régional des Hauts-de-France en juin 2021. Il a été élu dans la foulée Vice-président du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et Président de la délégation Manche Mer du Nord du Conservatoire du Littoral.

Mais Jean-Michel TACCOEN est aussi Vice-président de la Fédération de Chasse du Pas-de-Calais depuis 30 ans. Il est également nommé Lieutenant de Louveterie par le Préfet. *« C'est une fonction bénévole et civique d'auxiliaire de l'Etat. Elle a été établie sous la Révolution Française et réorganisée par Napoléon. Aujourd'hui, le Lieutenant de Louveterie est un conseiller technique en matière de régulation des espèces nuisibles ou infectées par la maladie. Il a un rôle important de conciliateur avec la profession agricole, notamment sur le Grand Site de France Les Deux-Caps avec les dégâts occasionnés par les sangliers. Cela se concrétise par l'organisation de battues administratives et par l'indemnisation des exploitants agricoles ou de sites privés comme les golfs. La facture augmente en proportion avec l'accroissement du nombre de sangliers. Cette année, nous allons atteindre un record, proche de 300 000 euros d'indemnisations sur le Pas-de-Calais. »*

Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, l'activité cynégétique s'organise autour de deux Groupements, sur le Blanc-Nez avec le Président Eric BOUTROY et sur le canton de Marquise autour du Président Daniel ALLEXANDRE. *« Les Groupements d'Intérêts Cynégétiques déclinent à l'échelle locale le calendrier des jours de*

chasse, l'organisation des plans de chasse mais aussi les comptages et suivi des espèces, la mise en œuvre d'actions de préservation d'espèces menacées ou de restauration en faveur de la faune sauvage et dans la reconquête de la biodiversité. »

L'opération « Hauts-de-France Propre » en est une parfaite illustration. Initiée dans la Somme, elle mobilise aujourd'hui plus de 50 000 personnes pour une collecte de déchets supérieure à 5 000 tonnes. *« Cette opération s'accompagne d'une action de sensibilisation dans les écoles. La biodiversité, c'est l'affaire de tous. Cela doit être un facteur de rassemblement des énergies pour défendre et préserver ensemble notre environnement. Je compte bien utiliser ma présidence du Conseil de Rivage pour que l'ensemble des acteurs présents sur le littoral s'écoute, discute et travaille pour préserver ce patrimoine commun. Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, j'encourage la profession agricole à s'engager dans la protection du littoral. J'attache beaucoup d'importance à écouter et à s'appuyer sur les habitants et les acteurs locaux. Concernant la chasse, les pratiques évoluent. Le prélèvement doit se justifier. Notre implication dans le suivi scientifique des comptages d'espèces est essentielle. L'utilisation de radar expérimental détectant 24h/24, et sur une altitude de 2 km, l'activité de migration des oiseaux en est un excellent exemple. De la même façon, la mobilisation des gestionnaires d'espaces naturels sur la bécasse a permis de prendre des mesures préventives avec l'instauration de Prélèvement Maximal Autorisé (PMA). C'est ensemble que nous trouverons un équilibre et que nous partagerons notre volonté de préserver la biodiversité. »*



FAISAN/Photo Eric Desaunois



WATER

(BEYONCÉ, PHARREL WILLIAMS, SALATIEL
EXTRAIT DU FILM LE ROI LION - 2019)

L'eau façonne nos paysages, notre climat et le cadre de vie naturel du territoire. Prendre soin de l'eau est un enjeu clé pour améliorer la biodiversité. Le SYMSAGEB créé en 2002 a été reconnu Etablissement Public Territorial de Bassin en 2012. Il constitue la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux (SAGE) du Boulonnais. Présidé par Thierry CAZIN, élu de Colembert, il a pour rôle de faciliter la gestion équilibrée de la ressource en eau sur 81 communes et 3 cours d'eau principaux, dont 7 communes et 2 rivières (la Slack et le Wimereux) font partie du Grand Site de France Les Deux-Caps.

« Le SYMSAGEB est une structure coordinatrice pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage d'études et travaux d'intérêt public dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le SAGE du Boulonnais, les Plans de Gestion et de Restauration des cours d'eau ainsi que le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Boulonnais. Nous menons aussi des actions d'animation et de sensibilisation sur toutes les problématiques qui touchent directement ou indirectement l'eau et sa gestion » indique **Frédérique BARBET**, chargée de mission du SAGE du Boulonnais.

Le SYMSAGEB gère pour le compte des intercommunalités la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). « Sur le Grand Site de France, nous intervenons sur la Slack et le Wimereux, mais également sur les petits côtiers comme le ruisseau d'Herlen à Wissau ou celui du Watermel à Tardinghen. Nous intervenons sur les espaces publics et privés en mobilisant les financements de l'Agence de l'Eau, de l'Europe et des intercommunalités. L'objectif est clair : renaturer les cours d'eau et les milieux aquatiques associés dans le but d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau en 2027. » La qualité des cours d'eau, la richesse des zones humides sont d'excellents indicateurs. « Notre mission a aussi pour objectif d'améliorer la connaissance sur nos milieux aquatiques et humides. Ainsi, un inventaire des zones humides a été lancé en avril 2021 sur l'ensemble des 81 communes du SYMSAGEB dont celles du Grand Site de France Les Deux-Caps. Le rendu attendu à l'été 2022 viendra compléter l'inventaire existant dans le SAGE du Boulonnais et abonder la base de données nationale GWERN. »

La démarche du SYMSAGEB s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et défini à l'échelle du bassin Artois-Picardie par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Artois Picardie. En local, c'est le SAGE du Boulonnais qui prend le relais. « La Directive Cadre Européenne sur l'eau d'octobre 2000 a fait l'objet d'une déclinaison législative adoptée le 30 décembre 2006 sous le nom de Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA). Chaque bassin, comme celui d'Artois-Picardie dont nous faisons partie, a ensuite décliné au travers du SDAGE les éléments figurant dans la loi, notamment pour lutter contre les pollutions diffuses et reconquérir la qualité écologique dans les cours d'eau. Il nous reste 5 ans pour obtenir des résultats et démontrer que les actions mises en œuvre permettent d'atteindre ces objectifs et donner des perspectives positives pour la biodiversité ! »

En savoir plus : <https://symsageb.agglo-boulonnais.fr>
www.agissonspourleau.fr

BRRR... AU DÉBUT ELLE EST FROIDE

(MARCEL ET SON ORCHESTRE – 2005)



Déchets plastiques - Baie de la Slack /Photos Eric Desauvois

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale est, une aire marine protégée faisant partie de l'Office Français de la Biodiversité, avec une gouvernance locale : le Conseil de Gestion composé des différents acteurs de la mer.

Camille GILLIERS est chargée de mission qualité de l'eau au sein de la structure basée dans les dunes d'Ecault, à Saint-Etienne-au-Mont. « *Ma mission cible l'acquisition des connaissances sur les pollutions et leurs impacts sur la biodiversité. Les objectifs sont d'identifier les enjeux et de rechercher des leviers d'actions pour réduire ces pollutions et leurs effets sur la biodiversité dans les estuaires et les espaces marins.* »

Une étude a récemment été réalisée en 2018/2020 sur les déchets marins, les pratiques de nettoyage de plage et leurs impacts sur la biodiversité. « *Près de 89% des déchets retrouvés sont des matières plastiques, couvrant une gamme très étendue de matériaux polymères, polystyrène, emballages divers. Malheureusement, le plastique se fragmente avec le temps en petits morceaux que l'on peut retrouver dans l'estomac des oiseaux marins et des poissons. L'étude a montré que le nettoyage de plage à l'aide d'engins mécanisés était un facteur important de dégradation de la biodiversité des plages. Ainsi le Parc naturel marin va lancer un guide pour accompagner les acteurs locaux vers de meilleures pratiques.* »

La Parc naturel marin a lancé en 2020 un programme sur l'état des lieux de contamination chimique des sédiments présents dans les estuaires et la zone côtière. « *L'objectif est d'identifier la présence de substances chimiques à risque (métaux lourds, hydrocarbures, pesticides) pour la biodiversité et les activités, puis de déterminer les actions à mettre en œuvre pour éviter et réduire cette pollution. Ce projet permettra également de mettre à jour les connaissances sur les habitats marins sédimentaires dits habitats benthiques. Le Parc naturel marin est un outil intéressant au sens où il permet de favoriser la concertation entre acteurs locaux divers pour protéger la biodiversité et développer les pratiques et les activités de façon durable.* »

Parmi les outils développés par le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, les Aires Marines Educatives ont mobilisé les élèves du collège de Sangatte Blériot-plage et les écoles primaires de Wimereux. « *Ce projet éco-citoyen, en lien direct avec les acteurs du territoire, s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire. Cela permet de sensibiliser le jeune public à la protection du milieu marin, de comprendre l'importance de la biodiversité, mais également découvrir tous ceux qui travaillent, gèrent et protègent cette richesse commune.* »



Camille GILLIERS/Photos Eric Desauvois

«des déchets retrouvés sont des matières plastiques, couvrant une gamme très étendue de matériaux polymères, polystyrène, emballages divers»



LA FERME

(LES FATALS PICARDS – 2006)

Alice DUFOSSÉ est responsable de l'équipe biodiversité-agroforesterie à la Chambre d'agriculture Hauts-de-France. Originaire de Bellebrune dans le Boulonnais, titulaire d'un DUT, d'une licence et d'un Master en environnement, Alice concrétise son mémoire à la Chambre d'agriculture sur les protections des captages d'eaux, puis enchaîne son cursus professionnel comme conseillère érosion et agroforesterie au sein de l'institution consulaire agricole.

« L'équipe rassemble 6 salariés à l'échelle régionale dont 3 dans le Pas-de-Calais et le Nord, parmi lesquels une entomologiste. Nous intervenons auprès des exploitants et les accompagnons sur les missions institutionnelles et réglementaires auxquelles ils sont contraints. Une partie des missions cible la capitalisation des expériences menées en faveur de la biodiversité et l'agroforesterie. »



La Chambre d'agriculture a édité en juillet 2020 un support intitulé « Observer et comprendre la biodiversité sur mon exploitation » reprenant et partageant les connaissances acquises sur la biodiversité. « Ce guide permet de bien réfléchir aux aménagements et aux pratiques mais aussi d'agir pour concilier maintien de la biodiversité et développement de l'activité économique. »

Le spectre d'intervention est large. Il concerne les champs et ses abords de haies, les mares ou les milieux enherbés. « Nous développons la thématique des bandes fleuries avec des essais sur des mélanges pour les pollinisateurs et les auxiliaires de culture qui sont des régulateurs importants à l'image de ceux qui se nourrissent des pucerons et des carabes, le tout avec un modèle économique accessible pour les exploitants. Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, l'association des Paysans du Site des Caps relaie ces expériences de bandes fleuries. »

L'action de la Chambre d'agriculture porte également sur les bords de champs, un gisement important de biodiversité. « L'état des lieux que nous réalisons avec notre entomologiste à l'aide de son « aspirateur » permet de prouver la richesse de la biodiversité dans les exploitations. Le volet flore est très dense, comme celui de la faune où nous trouvons des invertébrés, araignées, carabes, syrphes... les insectes, les amphibiens, les mammifères et bien sûr les oiseaux, comme les hirondelles, sont de précieux auxiliaires pour l'homme. »

Demier volet d'actions, l'agroforesterie qui désigne les pratiques associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole. « Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, Michel Quenu de Wissant a aménagé son parcours volailles avec des arbres et des bosquets. Sur le Boulonnais, d'autres projets ont été concrétisés sur l'élevage bovin laitier. Ces plantations apportent des zones ombragées où les animaux trouvent des températures plus clémentes l'été. Ces projets sont accompagnés par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale sur le territoire du Boulonnais. Le dernier appel à projets baptisé « Plantons des haies » a permis à la Chambre d'agriculture d'accompagner des projets représentant 50 km de haies et la plantation de 6 000 arbres agroforestiers ! Au premier trimestre 2022, des « apéro-foresteries » seront proposés aux exploitants pour partager ces expériences menées comme à Wissant et de continuer à développer la biodiversité de façon gagnante-gagnante, parce que la biodiversité, c'est aussi notre culture ! »



MOINEAUX/Photos Eric Desauois





HONEY*

*MIEL - (DEAN MARTIN – 1968)

Les pollinisateurs sont au cœur de la biodiversité. Papillons, bourdons, syrphes ou abeilles... ils sont plus de 400 espèces d'insectes pollinisateurs présents dans notre région. Leur protection est un enjeu majeur, en particulier dans notre alimentation. En Europe, 84 % de plantes cultivées le sont grâce aux insectes, une « main-d'œuvre » naturelle et gratuite qui pollinise les champs, les jardins et les espaces naturels.

Dès 2009, le Département du Pas-de-Calais se mobilise et concrétise un partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française. 6 ruches sont installées sur les terrasses de l'Hôtel du Département à Arras dans le cadre du plan national d'action « **Abeille, sentinelle de l'environnement** ».

Cet outil de sensibilisation devient un outil de formation pour les étudiants du lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines.

Un temps festif est également créé, les Apidays mobilisant le grand public autour de ce marqueur de l'état dégradé de notre biodiversité. En 2016, le Département du Pas-de-Calais rejoint le projet européen SAPOLL, acronyme de « **SAuvons nos POLLinisateurs** » aux côtés de partenaires Français et Belges.

Un suivi scientifique des pollinisateurs sauvages est mis en œuvre et des expérimentations de techniques d'ensemencement de prairies mellifères sont menées le long du réseau routier départemental.

Un fonds d'intervention a été créé par le Département pour soutenir les plantations de vergers et le développement de l'écopâturage qui offrent aux pollinisateurs des espaces pour se nourrir, vivre et se reproduire.

Tous concernés ! Chacun à son niveau peut agir pour les pollinisateurs.

En 2022, du 17 juin au 31 juillet, une opération de sensibilisation du public sera mise en place à l'échelle du Pas-de-Calais. Associations, collectivités, établissements publics ont jusqu'au 23 janvier pour s'inscrire et participer à l'Appel à manifestation d'initiatives.

www.pasdecals.fr/environnement-cadre-de-vie/les-insectes-pollinisateurs



Abeilles/Photos Eric Desauois



Renouée du Japon /Photo Eric Desauvois

LES INVASIVES

(OUMBI – 2020)

Qu'est-ce qu'une espèce invasive ?

Cette expression désigne des espèces au fort pouvoir de colonisation, qui s'installent et se développent en dehors de leur milieu d'origine. Introduites volontairement ou involontairement, ces espèces entrent parfois en concurrence avec les espèces locales et génèrent des nuisances d'ordre environnemental, économique ou sanitaire. Dotées d'une résistance supérieure aux espèces locales, pouvant véhiculer des maladies ou favoriser par l'absence de prédateurs qui pourraient réguler leur présence, les espèces invasives sont un facteur important de perte de biodiversité.

Florilège invasif :

- L'Ecrevisse américaine a été importée en France pour l'élevage. Sa propagation dans les rivières, lacs, marais s'est développée en France. Vorace, parfois porteuse saine de la peste de l'écrevisse, se reproduisant rapidement, elle est présente dans le marais Audomarois.
- Le Frelon asiatique est arrivé en France en 2004. Agressif avec les autres espèces, sans prédateur pour freiner sa prolifération, il est un des éléments de l'effondrement des populations d'abeilles.
- Les plantes invasives sont malheureusement présentes sur le Grand Site de France Les Deux-Caps : Berce du Caucase, Buddléia de David ou Renouée du Japon font l'objet d'un suivi d'actions pour les supprimer. Sur le Grand Site de France Les Deux-Caps, 31 stations de Renouée du Japon sont identifiées. Depuis 2010, 7 stations ont été traitées, 11 sont en cours de traitement... reste 13 stations à supprimer. Plusieurs techniques ont été testées mais le bâchage reste la solution la plus efficace.
- Observée pour la première fois dans le Pas-de-Calais en 2006, la Crassule de Helms est une plante aquatique originaire de Nouvelle-Zélande et d'Australie, importée via les jardinerie comme plante décorative d'aquarium ! Présente en Baie de Somme et sur les Deux-Caps, dans le marais de Tardinghen mais aussi au Fort Vert et au Platier d'Oye, cette plante forme un tapis couvrant qui peut aller jusqu'à 20 cm d'épaisseur, affectant les écosystèmes au détriment des espèces locales.

« Les plantes invasives
sont malheureusement
présentes sur le Grand Site
de France Les Deux-Caps »



Berce du Caucase/Photo Eric Desauvois

PARTAGEZ UN MOMENT D'EMOTION...

Les Deux-Caps

CAP BLANC-NEZ / CAP GRIS-NEZ
GRAND SITE DE FRANCE

www.lesdeuxcaps.fr



PEFC 10-31-5948 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / www.lesdeuxcaps.fr



CD82 - Impression : Dumoulin - Mercour (62)